

Adresse de la commune de Chaumont (Haute-Marne) qui félicite la Convention pour ces travaux et demande la libre disposition des églises pour en faire des établissements publics, lors de la séance du 15 germinal an II (4 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune de Chaumont (Haute-Marne) qui félicite la Convention pour ces travaux et demande la libre disposition des églises pour en faire des établissements publics, lors de la séance du 15 germinal an II (4 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 141;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28993_t1_0141_0000_6

Fichier pdf généré le 01/02/2023

tant il est vrai que la Liberté appartient à tous les pays, à tous les individus.

Voilà, Citoyen président, le récit de la fête que nous avons célébrée; dis à la Convention nationale que nous nous préparons à une nouvelle fête, à celle de la reprise de Valenciennes, où les esclaves des tyrans vont fuir devant l'ardeur républicaine. Dis lui que nous l'engageons à rester à son poste jusqu'à ce que le dernier des tyrans soit exterminé, ou qu'à genoux ils nous demandent grâces. Dis lui qu'elle a toute notre confiance et que du haut de la Montagne, sortira toujours des décrets populaires. Dis lui enfin qu'après ses glorieux travaux, elle jouira de la plus belle récompense de toutes, de celle de la récompense et de l'admiration du peuple. S. et F.»

CHERTEMPS (*présid.*), DELAIGRE (*secrét. greffier*).

30

La commune de Chaumont, département de la Haute-Marne, félicite la Convention nationale de son active surveillance pour démêler les intrigues, déjouer les conspirations, sauver la représentation nationale et la liberté; elle demande la libre disposition des églises pour en faire des établissements publics.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi aux comités d'aliénation et des domaines (1).

[*Chaumont, s. d.*] (2).

« Le maire et officiers municipaux de la commune de Chaumont, département de la Haute-Marne, les citoyens de la même commune, réunis au conseil général dans le temple de la Raison, écrivent à la Convention pour la féliciter d'avoir encore une fois sauvé la Patrie. Citoyens législateurs, disent-ils, votre active surveillance, votre œil inquiet, ont démêlé l'intrigue et la conspiration ourdie par les projets impies des despotes coalisés et des traîtres couverts du masque patriotique, et soudoyés pas eux. Scélérats, pouviez-vous croire qu'il fut possible d'avilir des hommes dont la vertu et l'énergie ont renversé la tyrannie, abattu le tyran, fait pâlir les despotes sur leurs trônes chancelans, anéanti le fanatisme et la superstition, établi l'égalité et rétabli la probité, la justice, la bienfaisance, l'unanimité, enfin, toutes les vertus? Peut-on avilir des hommes qui honorent et consolent le genre humain, en brisant les fers de nos frères les Africains? Des hommes enfin qui, à la face de l'univers, ont proclamé les droits de leurs semblables, et dont toutes les actions, toutes les pensées tendant à faire leur bonheur, en mettant à l'ordre du jour la justice et la probité?

Vos poignards pourroient-ils immoler des représentants investis de la confiance et de l'amour du peuple et de toute sa force? Avez-vous oublié qu'à leur voix, 600.000 combattants se lèvent, tous armés contre les ennemis intérieurs et extérieurs; que le fanatisme avec ses

torches et ses serpents expire dans la Vendée; que le fédéralisme orgueilleux a été écrasé sous les murs de Lyon et de Toulon; que tous les crimes, les conjurations, les complots contre la patrie, vont expier sur l'échafaud leurs projets sanguinaires et parricides?

Citoyens représentans, restez à votre poste; le salut de la Patrie l'exige. Vous n'apprendrez pas sans intérêt, que dans notre commune les lumières de la raison se propagent avec rapidité, que tous les métaux d'or et d'argent servant au luxe de la superstition, ont changé de forme dans le creuset national, et que le plomb qui en couvroit les bâtiments sert à détruire nos ennemis. N'ayant plus de pareils dons à offrir à la patrie, nos laborieuses citoyennes préparent des chemises, des tonnes de charpie et du vieux linge pour nos frères d'armes. Nous arrachons à nos rochers stériles, par l'enthousiasme de la liberté, prodige qu'elle peut seule opérer, des milliers de salpêtre.

Jaloux de concourir au développement des lumières de la philosophie et de la raison, nous vous demandons la faculté de disposer des deux églises ci-devant paroissiales: de celle des ci-devant Capucins, et des restes inutiles du mobilier qui s'y trouve: nous les emploierons, l'une à une halle très nécessaire, et l'autre à un temple consacré à la Raison; les restes du mobilier serviront à placer plus convenablement le peuple et ses magistrats au temple de la Raison, séances publiques du conseil général de la commune et Société populaire.»

31

La société populaire de Béthune félicite la Convention nationale sur ses immenses travaux, et sur l'établissement du gouvernement révolutionnaire; elle applaudit au décret qui, en donnant la liberté à nos frères de couleur, a rendu hommage à la raison et à la nature. A votre voix, dit-elle, la France est devenue un vaste atelier d'armes, et une immense fabrique de salpêtre et de poudre, richesse des hommes libres et courageux; elle invite la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

La Société populaire de Béthune, après avoir félicité la Convention sur ses immenses travaux et l'établissement du gouvernement révolutionnaire, s'exprime ainsi: « Citoyens représentans, en décrétant la liberté de nos frères de couleur, vous venez de rendre hommage à la raison et à la nature. A votre voix, la France est devenue un vaste atelier d'armes et une immense fabrique de salpêtre et de poudre, richesses des hommes libres et courageux.

Législateurs, vous avez créé la République, veillez sur son berceau, et restez à votre poste jusqu'à la destruction des tyrans ligués pour l'anéantir. Comme vous, nous sommes dans une attitude fière et révolutionnaire; nos biens, nos richesses, nos bras sont à la patrie, avec plaisir nous partageons notre pain et nos vêtements avec nos frères d'armes. La raison a

(1) P.V., XXXIV, 421.

(2) Bⁱⁿ, 16 germ.; *Débats*, n° 565, p. 302.

(1) P.V., XXXIV, 421. J. Sablier, n° 1238.